

genre de traitement il faut qu'ils se rendent à Shaughnessy. Étant donné l'âge de certains d'entre eux, j'espère qu'on pourra faire des arrangements avec un dentiste de la localité pour qu'il effectue ce travail et leur évite des inconvénients inutiles. Je remarque que le député de Cariboo appuie mes propos.

L'autre sujet que je veux soulever a trait aux ordonnances. Quelques anciens combattants ont continuellement besoin de médicaments. A l'heure actuelle, ils doivent expédier à Shaughnessy une nouvelle commande de médicaments à des périodes fixes. Certains, en raison de leur âge, sont en réalité incapables d'écrire des lettres de ce genre. Je demande au ministre d'examiner le problème et de voir si les fonctionnaires à Shaughnessy ne pourraient autoriser un médecin ou un pharmacien de la localité à fournir ces médicaments à ces anciens combattants. Certains trouvent bien difficile de se conformer à ce règlement.

Voilà tout ce que j'avais à dire pour l'instant. Je sais que d'autres députés veulent prendre la parole, et j'espère que l'examen de ces crédits sera complété avant six heures afin que les craintes des anciens combattants soient dissipées.

L'hon. M. Churchill: Monsieur le président, j'aimerais poser une ou deux questions au ministre au sujet du rapport Woods. Sauf erreur, le comité d'enquête, ou quelle que soit la façon dont les membres se désignent eux-mêmes, a terminé ses audiences vers le 15 juin de l'an dernier. Ensuite, évidemment, le comité a revu les documents en vue de la rédaction du rapport. Je crois que le rapport a été terminé en octobre et que la traduction se fait attendre depuis des mois. Le 8 février, comme en fait foi la page 6501 du Hansard, le député d'Esquimalt-Saanich a demandé au ministre si le rapport Woods avait été traduit. Voici ce qu'a répondu le ministre:

Non, monsieur l'Orateur. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit la semaine dernière. Je me renseignerai, mais je crois savoir qu'il doit m'être remis vers le milieu du mois.

Ce qui voulait dire le milieu de février, dont nous sommes déjà loin. Ensuite, le député d'Esquimalt-Saanich a posé une question supplémentaire:

Comme on a déjà mis quatre mois à terminer la traduction, le ministre pourrait-il, de toute façon, étudier la version anglaise du rapport afin de pouvoir prendre une décision plus tôt?

Tant de choses ont mal tourné sous le gouvernement actuel qu'il ne me surprend pas que la traduction du rapport Woods ait tardé. Toutefois, il me semble que le ministre n'a pas montré beaucoup d'initiative en

[M. Herridge.]

n'insistant pas pour l'obtenir. Pourquoi les anciens combattants se trouvent-ils au bas de la liste des priorités en ce qui concerne la traduction des rapports? Quant aux anciens combattants, l'enquête du comité Woods sur la loi sur les pensions était réputée d'importance vitale, et elle l'est encore. Elle a subi des années de retard. Je crois que le comité avait la compétence voulue pour étudier la question. Quelle est donc la raison de ces attermolements sans fin? Le ministre déclare ne pas avoir le rapport. Qui donc est en possession du rapport? Où se trouve-t-il dans le grand conglomerat administratif? A qui était-il adressé? Au ministre ou au premier ministre? En quelles mains est-il et pourquoi ne peut-il être traduit? C'est un cas patent de discrimination contre les anciens combattants de notre pays.

Il me semble qu'on aurait dû se donner comme tâche primordiale, l'automne dernier, de traduire le rapport en question, de le déposer à la Chambre et de le déférer au comité permanent des affaires des anciens combattants. L'hiver était la période tout indiquée pour l'examiner. Au train où vont les choses, nous ne l'aurons pas entre les mains avant la fin de la session. Quand s'ouvrira la nouvelle session, il y aura des retards. Le ministre, s'il est encore chargé de son portefeuille, j'espère qu'on lui en confiera un autre, dira qu'il n'a pas reçu le rapport ou que ce dernier n'a pas été traduit. Toute une année s'écoulera avant que les allocataires canadiens de la pension d'invalidité puissent savoir si on leur rendra enfin justice.

Le député de Kootenay-Ouest a signalé à nouveau qu'il faudrait rectifier la pension de base des anciens combattants invalides. Elle est tout à fait incompatible avec la situation actuelle comme avec les sacrifices consentis par ces gens-là. Nous attendons avec impatience que le rapport Woods offre un moyen de remédier à ce problème.

En terminant, monsieur le président, je demande au ministre de nous dire pourquoi il lui est impossible d'obtenir que l'on agisse quant à une question aussi simple que la traduction de ce rapport. Nous avons déjà fait traduire et déposer quantité de documents de toutes sortes, mais dès qu'il s'agit d'une question concernant les anciens combattants, ce n'est plus la même chose et on la renvoie au bas de la liste. Je tiens le ministre responsable de la façon honteuse dont on néglige les retraités invalides au Canada.

• (5.10 p.m.)

M. McCleave: Monsieur le président, mes observations seront brèves. Je tiens d'abord à